



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

La transition énergétique en débat à Niort

Vendredi 14 juin, la Ville de Niort, la Communauté d'agglomération de Niort et le Conseil général des Deux-Sèvres organisent une conférence-débat sur la transition énergétique avec la participation de l'association négaWatt. Rendez-vous à 18h30 dans les locaux du Conseil général, 74 rue Alsace-Lorraine. Entrée libre et gratuite.

Dans le cadre du débat national sur la transition énergétique lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie jusqu'en juillet 2013, les Niortais sont invités à assister à une conférence-débat et à poser leurs questions sur les enjeux énergétiques. Leurs contributions seront transmises à l'Etat via la Région. Elles serviront à alimenter la réflexion avant la publication d'un projet de loi en octobre prochain.

Ce que propose l'association négaWatt

L'association s'appuie sur un réseau de près de 1000 adhérents et est animée depuis 2001 par un collège d'une vingtaine d'experts et de praticiens de l'énergie indépendants et engagés à titre personnel.

A Niort, négaWatt présentera son scénario pour réussir la transition énergétique à l'horizon 2050. Celui-ci repose sur 3 principes : la sobriété et l'efficacité énergétiques, le développement des énergies renouvelables.

Des exemples dans les domaines de l'habitat, des transports, de l'alimentation et de l'agriculture viendront illustrer cette démarche. négaWatt va mettre en évidence la nécessité de reconsidérer nos modes de consommation et de production d'énergie. Elle préconise pour notre société une moins grande dépendance aux énergies fossiles et nucléaires pour diminuer l'impact de notre économie sur le climat, préserver un partage équitable des ressources naturelles et le développement harmonieux des territoires.

Les Niortais ont un rôle à jouer dans la transition énergétique

Au terme d'une heure de conférence, le public sera invité à intervenir et à poser ses questions pendant 45 minutes. Les participants pourront également faire part de leurs propositions par écrit.

Au préalable, les internautes pourront poser leurs questions du 6 au 15 juin sur www.vivre-a-niort.com à la fin de l'article qui annonce la conférence en utilisant l'espace « laissez un commentaire ».

Les internautes peuvent aussi s'exprimer sur les sites internet du Conseil général www.deux-sevres.com et de la Communauté d'agglomération www.agglo-niort.fr